



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal



Mot du maire

Sommaire

Séance du conseil février 2015, Tournoi de hockey	2
Taxes municipales, CLSC, Cap sur 2019	3
Les Fleurons du Québec	4
Les Fleurons du Québec (suite), Cercle de Fermières	5
Avis de recherche, PGMR, Avis public	6
Avis public	7
Calendrier des activités mars 2015	8

Bonjour à tous,

J'aimerais remercier les citoyens de leur participation à la consultation publique du 29 janvier dernier relative au renouvellement du plan de développement local (PDL).

La rencontre a permis à 70 citoyens, bénévoles et élus municipaux de faire le point sur la situation de la municipalité et des défis à relever dans les prochaines années. Sans s'y limiter, les enjeux soulevés sont le recrutement des bénévoles, la découverte et la présentation du savoir-faire et des produits locaux, la réfection du sentier DesRosiers le long du littoral et l'amélioration de l'accès à la mer.

Pour moi, l'important serait d'avoir des services de dépannage, d'hébergement et de restauration à l'année pour accueillir nos visiteurs sans oublier le développement des activités agricoles. Un plan de développement local pour la Municipalité est un outil de travail indispensable pour les élus.

Vous désirez me rencontrer au bureau municipal, je suis disponible les mardis, les mercredis et les jeudis en avant-midi.

Bientôt le printemps, bonne fin d'hiver à vous!

Denis Santerre, maire

Club de ski de fond

Bonjour à tous,

Le traditionnel party hot dog et ski bingo aura lieu cette année le samedi **28 février 2015 à compter 11 h 30**. La piste pour se rendre au chalet est toujours accessible en ski, à pied ou en raquette.

Hot dog : 50 ¢, liqueur : 1 \$

Plusieurs beaux prix à gagner au bingo.

On vous attend en grand nombre, n'oubliez pas d'en parler à vos amis. Merci!

Louise Bélanger, présidente



Récompense

Une petite chatte grise avec pattes tigrées a disparu le 14 février dernier. Une récompense à celui ou celle qui pourrait la retrouver.

Merci de votre collaboration,

Gilles St-Laurent au
418 772-6493



En mars...

Du 2 au 6 mars, semaine de relâche (voir grille horaire à l'intérieur);

Le 6 et 7, tournoi de hockey;

Le 8, début de l'heure avancée;

Le 20, début du printemps.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Téloc. : 418 772-6455

Messagerie :

baledessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

SADC
de la région de
MATANE

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voix publique



23h à 7h

Novembre
à
Mars

Séance du conseil février 2015

Lors de la séance ordinaire du 2 février 2015, votre conseil a résolu :

D'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier à la formation *Environnement et responsabilités municipales : êtes-vous à jour ?* offerte par l'ADMQ au coût de 286 \$ plus les taxes;

De demander à Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. de verser la somme de 1 920,45 \$ pour le projet *Module de jeux extérieur* à DEK-hockey de Baie-des-Sables;

D'adopter aux fins de consultation publique le premier projet de règlement n° 2008-06-4 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06 tel que déposé et remis aux membres du conseil;

D'adopter aux fins de consultation publique le premier projet de règlement n° 2008-07-1 modifiant le règlement de lotissement n° 2008-07 tel que déposé et remis aux membres du conseil;

D'adopter aux fins de consultation publique le projet de règlement n° 2008-08-2 modifiant le règlement de construction n° 2008-08 tel que déposé et remis aux membres du conseil;

De déléguer le pouvoir en vertu des articles 109,2 et 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme au directeur général afin de lui permettre de fixer la date, l'heure et le lieu des assemblées publiques de consultation sur les différents projets de règlement d'urbanisme en cours d'adoption;

De rémunérer la responsable de la bibliothèque municipale, madame Liliane Ferland, sur une base de 3 heures par semaine;

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ au comité des Fêtes du

150^e de Baie-des-Sables;

D'approuver et **d'autoriser** l'envoi au MAMOT de la programmation partielle des travaux dans le cadre de la TECQ 2014-2019 pour la réfection partielle du centre communautaire;

De collaborer à la promotion pédagogique de bon voisinage auprès des citoyens;

De déclarer la 3^e semaine de février comme étant les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

De s'opposer au remplacement des compteurs actuels par les nouveaux modèles intelligents proposés par Hydro-Québec;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-06-4 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-07-1 modifiant le règlement de lotissement n° 2008-07;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-08-2 modifiant le règlement de construction n° 2008-08;

Avis de motion est donné du règlement n° 2008-11-3 modifiant le règlement n° 2008-11 concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des différents permis et certificats;

Avis de motion est donné du règlement n° 2015-01 remplaçant le règlement n° 98-3 créant le comité consultatif d'urbanisme.

Le prochain bulletin vous parviendra le 31 mars et la date de tombée des articles sera le 24 mars 2015.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 2 mars 2015

- ◆ Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
- ◆ Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2014;
- ◆ Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2015;
- ◆ Cueillette printanière des rebuts volumineux;
- ◆ Dépôt du bilan annuel 2014 de la qualité de l'eau potable;
- ◆ Achat de jardinières pour le village;
- ◆ Appui à la demande de monsieur Dany Fortin auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Tournoi de hockey

Classique hivernale à Baie-des-Sables

4x4 endurance

8 joueurs - gardien inclus

Le 6 et le 7 mars 2015 au centre communautaire

Bourse de 400 \$ pour les gagnants

12 équipes maximum

100 \$ par équipe

Ouvert à tous

excluant joueurs seniors, juniors majeurs, etc.

Les matchs du vendredi 6 mars seront joués en soirée.

Les profits seront remis au Comité des loisirs local.

Pour informations :

Municipalité de Baie-des-Sables :
418 772-6218

Jean Carrier : 418 772-6337

Taxes municipales

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes :

- * **Par Internet** et dans la plupart des **institutions financières**. Il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement;
- * **Par la poste**, en utilisant les coupons à joindre à votre chèque, et les chèques peuvent être postdatés pour chacune des échéances de versements;
- * **Au bureau municipal** par chèque ou en argent comptant.

Aucun reçu n'est remis sauf pour les paiements effectués en argent comptant.

Les dates d'échéance des taxes municipales sont les 31 mars, 30 juin et 30 septembre de chaque année. En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais d'intérêt annuel de 15 % calculés quotidiennement seront ajoutés à votre compte.

Pour les nouveaux propriétaires, il est possible que le compte de taxes de votre propriété ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts de l'échéance des dates établies pour les versements. Il est important de noter que la Municipalité de Baie-des-Sables n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au bureau municipal au 418 772-6218.

Pour connaître les modalités de paiement de votre compte de taxes scolaires, nous vous invitons à consulter les sections suivantes du site Internet de la Commission scolaire des Monts-et-Marées ;

<http://www.csmm.qc.ca/csmm/index53.html> ou <http://www.csmm.qc.ca/csmm/index221.html>

Des nouvelles de votre CLSC

Le CLSC de Baie-des-Sables est ouvert tous les mercredis et les jeudis de 8 h à 12 h et au besoin en après-midi (mercredi et jeudi).

Les services offerts par l'infirmière du CLSC pour les soins courants :

- * Évaluation de plaies et changement de pansement;
- * Retrait de points de suture et agrafes;
- * Changement et soins d'une sonde;
- * Prélèvement sanguin;
- * Prélèvement d'urine;
- * Prise des signes vitaux et suivi;
- * Prise de glycémie et suivi diabète;
- * Enseignement divers.

Pour informations 418 772-6851

Petit coin de réflexion

« *Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre.* »

La Rochefoucauld

Cap sur 2019

Bonjour à tous,

Votre comité organisateur des Fêtes du 150^e est en pleine effervescence.

Notre projet *Parcours historique* est bel et bien démarré. Ce projet s'échelonne sur trois ans, afin de bien préparer les tableaux des bâtiments historiques que nous retiendrons. Cette année, nous prévoyons installer cinq tableaux et faire l'inauguration en juillet prochain dans le cadre des activités *Cap sur 2019* qui se tiendront le 25 juillet prochain. Ce parcours fera partie de la programmation des festivités des fêtes du 150^e.

Vous avez une belle photo du vieux Couvent et du Collège ainsi que de la salle paroissiale, nous aimerions vous les emprunter pour compléter nos tableaux.

Nous vous tiendrons au courant tout au long de nos préparatifs et nous vous réservons de belles surprises.

Un beau printemps à tous!

Huguette Marcoux, coordonnatrice du projet



Les Fleurons du Québec



Bonjour à toutes et à tous ,

Voici, comme mentionné dans le bulletin de janvier, la suite du rapport d'évaluation concernant les Fleurons du Québec.

Domaine institutionnel

Lieux de culte

Les points positifs et/ou généraux : L'église est un immeuble magnifique au cœur de la communauté. Ses espaces verts sont vastes et offrent un très beau potentiel.

Suggestions d'amélioration : Sur le parvis, planter un très grand massif de vivaces en s'assurant que ces dernières présentent des cycles de floraison différents. Entourer le Sacré-Cœur d'arbustes et de vivaces afin de le mettre en évidence. Enfin, profiter de ce magnifique espace face au fleuve pour créer un jardin d'accueil avec gazebo, tables et bancs.

Écoles

Points positifs et/ou généraux : Lors de notre passage, l'école était en rénovation. Ce sera un bel édifice lorsque les travaux de réfection seront terminés. On y retrouve en façade quelques arbustes. Les grands espaces gazonnés qui entourent l'immeuble offrent un grand potentiel.

Suggestions d'amélioration : Amorcer la tradition de planter, dans la cour de l'école, un arbre par année avec les enfants et le maire.

Autres édifices institutionnels

Points positifs et/ou généraux : Ce secteur est celui qui performe le mieux. On retrouve des plantes en façades de tous ces édifices, même celui du bureau de poste. Bravo!

Suggestions d'amélioration : Encourager les dirigeants de ces organisations à bien entretenir leurs espaces verts et à les bonifier.

Espaces verts aménagés

Points positifs et/ou généraux : le cimetière de Baie-des-Sables a une longueur d'avance sur bien des cimetières au Québec. On y retrouve tous les types de végétaux.

Suggestions d'amélioration : une fois les travaux de réfection de la clôture terminés, planter des arbres dans ce grand jardin commémoratif et encourager les citoyens à fleurir et à embellir de végétaux l'épithaphe de leurs proches disparus.

Domaine résidentiel

Points positifs et/ou généraux : Nous avons été agréablement surpris par la beauté et la complexité de certains aménagements paysagers. Bravo!

Suggestions d'amélioration : Comme dans bien des municipalités au Québec, certains terrains sont bien aménagés tandis que d'autres ne le sont pas. Nous invitons le comité d'embellissement à mettre sur pied des activités qui inciteront les citoyens, lentement mais sûrement, à effectuer des aménagements paysagers devant leur résidence. Cette initiative développera une fierté collective.

Domaine industriel et commercial

Industries et commerces

Points positifs et/ou généraux : En général, les commerçants et les industries contribuent légèrement à l'embellissement de la municipalité par l'aménagement de leurs façades.

Les Fleurons du Québec (suite)

Suggestions d'amélioration : il serait important de fleurir les accès ou les entrées des commerces et des industries. L'ajout de paniers suspendus ou de bacs bien fleuris de chaque côté des portes serait un excellent pas vers l'embellissement de ces lieux. En lien avec les règles de classification, nous avons inscrit une pénalité de 10 points en raison de la présence d'un immeuble commercial abandonné. Cette pénalité a pour objet de sensibiliser les leaders du milieu concernant les impacts négatifs de ce type d'édifice au cœur de la communauté.

Initiatives communautaires et développement durable

Points positifs et/ou généraux : La Municipalité a bien performé dans le cadre des initiatives communautaires. Déjà, plusieurs volets sont en place dans la communauté.

Suggestions d'amélioration : La Municipalité a à cœur de développer son potentiel horticole afin de devenir plus attractive et attirer les touristes et même de nouveaux résidents. Toutes les initiatives conduisant à la mobilisation des citoyens sont importantes dans la réussite de votre projet de mise en valeur des attraits du milieu et de l'accroissement de la qualité de vie.

Commentaires généraux :

Nous désirons remercier les membres des différents comités impliqués dans la mise en valeur de la municipalité de Baie-des-Sables pour leur accueil chaleureux lors de notre passage. Nous avons apprécié visiter la municipalité et nous avons découvert de beaux aménagements paysagers.

Il y a beaucoup à faire et des priorités doivent être établies. Dans le domaine municipal, l'accent doit être mis sur l'objectif de réintroduire l'arbre dans tous les espaces municipaux et le long des voies publiques et des stationnements. De beaux projets sont ressortis lors de notre rencontre tels que la réfection du quai et la restauration du sentier des rosiers.

Les comités mis sur pied à Baie-des-Sables seront les moteurs importants dans la mise en œuvre de tous les projets de revitalisation du milieu de vie, et nous leur souhaitons la meilleure des chances.

Luc Grégoire, classificateur et Francine Barrette, accompagnatrice.

Odette St-Laurent, présidente de la Corporation de développement

Cercle de Fermières



Bonjour à toutes,

Un merci très spécial à mesdames Micheline Bélanger, Marcelle Bélanger et Pierrette Tremblay qui ont donné de leur temps pour faire reluire la cuisine du centre communautaire puisque celle-ci devait passer à l'inspection par le Service de l'inspection des aliments (MAPAQ). Le résultat semble avoir été positif puisque le permis de servir des repas fut renouvelé.

À sa rencontre mensuelle du 17 février dernier, les membres du cercle ont eu la chance de rencontrer madame Valérie Belleau de l'organisme *Lueur de l'espoir du Bas St-Laurent* un groupe d'entraide pour l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale.

Dans le cadre des Fêtes du 150^e, les membres du cercle désirent monter un livre de recettes. Si une recette vous a marqué ou vous rappelle un merveilleux souvenir ou encore une recette de votre maman et vous voulez la partager, nous serions heureuses de la compter parmi notre sélection.

La prochaine rencontre se tiendra le **17 mars 2015 à 19 h 15 à la Résidence des Sables**. Bienvenue à toutes!

Huguette Marcoux, comité communication

Avis de recherche

Une famille belge souhaitant s'installer à Saint-Ulric, Matane ou Baie-des-Sables, comprenant deux adultes et trois enfants, est à la recherche d'une maison en location. Le délai est de six mois, le temps d'acheter leur propre maison. Vous pouvez la contacter à marquet.catherine@hotmail.fr

Merci et salutations de Fabrice et de Catherine

Comité consultatif de révision du Programme de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Dans le cadre de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matanie, le Conseil des maires a mis sur place un comité consultatif provisoire formé de représentants de différents secteurs qui sont concernés ou impliqués dans la gestion des matières résiduelles. Ce comité a pour mandat de définir, entre autres, les orientations et les mesures de gestion des matières résiduelles (incluant les résidus de construction, de rénovation et de démolition ou matériaux secs) pour les cinq prochaines années, en conformité avec les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Nous aimerions connaître l'intérêt d'un entrepreneur en construction à participer aux travaux d'un tel comité. Nous aimerions vous rappeler, en rapport avec les résidus de construction, le plan d'action 2011-2015 du PGMR fixe comme objectif de recycler ou de valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte, d'ici 2015, et de trier sur place ou d'acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

En résumé dans quelques années, il ne sera plus possible d'apporter directement ses matériaux secs pour enfouissement au lieu d'enfouissement technique de Matane.

N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements complémentaires.

Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau
MRC de La Matanie, 418 562-6734 poste 225

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*; Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Donné à Baie-des-Sables, ce 19 février 2015.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC
**Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant
le règlement de zonage, le règlement de lotissement et le règlement de construction**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 2 février 2015, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Règlement numéro 2008-06-4 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 2008-06 afin de modifier les normes relatives aux aires d'entreposage, aux clôtures et aux matériaux permis pour un bâtiment complémentaire, et d'apporter diverses corrections ;
- Règlement numéro 2008-07-1 modifiant le *Règlement de lotissement* numéro 2008-07 afin de l'adapter à la rénovation cadastrale ;
- Règlement numéro 2008-08-2 modifiant le *Règlement de construction* numéro 2008-08 afin d'interdire l'utilisation de certains matériaux non destinés à la construction.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **9 mars 2015 à 19 h**, au 20, rue du Couvent, Baie-des-Sables (Québec). Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur entrée en vigueur, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement numéro **2008-06-4, 2008-07-1 et 2008-08-2** peuvent être consultés au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Le projet de règlement numéro 2008-06-4 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, lesquelles concernent :

- L'autorisation d'entreposer du bois de chauffage et certains véhicules sur un terrain résidentiel, pour toutes les zones;
- Les dispositions régissant l'entreposage extérieur selon le type permis, et notamment la localisation et l'aménagement des aires d'entreposage et l'utilisation de conteneurs pour l'entreposage, pour toutes les zones;
- L'autorisation des conteneurs à déchets et des toilettes chimiques sur un chantier de construction, pour toutes les zones;
- L'ajout d'un triangle de visibilité aux intersections dans lequel certaines constructions et certains aménagements sont interdits, pour toutes les zones sauf la zone 26-L;
- L'ajout de distances séparatrices entre les bâtiments complémentaires et principaux, ou entre les bâtiments complémentaires entre eux, pour toutes les zones;
- L'interdiction des bâtiments complémentaires dans les cours avant, dans les zones 10-Zad, 11-R, 12-R, 13-C, 14-Cc, 15-II, 16-II, 17-P, 18-R, 19, 20-R, 21-C, 22-L, 23-R, 24-R, 25-C, 26-L, 27-C, et 28-C;
- L'augmentation du coefficient d'emprise au sol maximal de 0,3 à 0,8 dans la zone 11-R, de 0,3 à 0,6 dans les zones 15-II, 16-II, 25-C et 27-C;
- L'autorisation du reboisement, dans les zones 5-Aaf, 6-Aaf, 7-Aaf, 8-Aaf, 9-Aaf, 29-Aaf et 41-Aaf, et son interdiction, dans les zones 34-Ade, 42-Ade, 43-Ade et 44-Ade;
- L'autorisation des serres résidentielles avec certaines normes, dans toutes les zones.

Certaines autres dispositions du projet de règlement numéro 2008-06-5 ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 2008-07-1 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, lesquelles concernent :

L'exemption, pour toutes les zones et sous certaines réserves, des normes de lotissement :

- pour un terrain créé transitoirement aux fins de rénovation cadastrale;
- pour l'identification ou l'agrandissement d'un terrain jouissant d'un privilège de lotissement;
- pour l'identification cadastrale d'un parc, d'un terrain de jeu, d'un espace naturel ou d'un sentier ou d'un terrain servant à installer une enseigne communautaire ou publique, ou un kiosque postal;
- pour certaines opérations cadastrales identifiant une copropriété;
- l'autorisation, pour toutes les zones, de lotir des terrains partiellement enclavés.

La description ou l'illustration des zones mentionnées ci-dessus peut être consultée au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Donné à Baie-des-Sables ce 27 février 2015.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier



mars 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2  Séance du conseil à 20 h	3 Semaine de relâche du 2 au 6 mars	4	5 	6 Tournoi de hockey 6 et 7 mars au centre communautaire	7
8  Début de l'heure avancée 	9  Assemblée publique de consultation - urbanisme à 19 h	10	11	12 	13	14
15	16 	17 Rencontre mensuelle Cercle de Fermières à 19 h 15 	18	19 	20  Début du printemps	21
22	23 	24 Date de tombée des articles pour le bulletin	25	26 	27	28
29	30 	31 Premier versement des taxes municipales				
	 Matières résiduelles	 Matières recyclables		 Bibliothèques	 Bibliothèque de 16 h à 19 h	

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités